

MOTION

In Committee

AMENDMENT TO BILL 16

THE BUDGET IMPLEMENTATION AND TAX
STATUTES AMENDMENT ACT, 2019

Clauses 13 to 17 and 21 to 23 of the Bill were defeated.

MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT AU PROJET DE LOI 16

LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2019 ET
MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS
LÉGISLATIVES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ

*Les articles 13 à 17 et 21 à 23 du projet de loi ont été
rejetés.*

MOTION

In Committee

AMENDMENT TO BILL 16

THE BUDGET IMPLEMENTATION AND TAX
STATUTES AMENDMENT ACT, 2019

Moved by Ms. Fontaine

THAT Clause 18 of the Bill be replaced with the following:

18 The first paragraph of the overview to Part 10 is amended by striking out "10%" wherever it occurs and substituting "5%".

MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT AU PROJET DE LOI 16

LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2019 ET
MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS
LÉGISLATIVES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ

Motion de M^{me} Fontaine

Il est proposé que l'article 18 du projet de loi soit remplacé par ce qui suit :

18 Le premier paragraphe de l'aperçu de la partie 10 est modifié par substitution, à « 10 % », de « 5 % ».

MOTION

In Committee

AMENDMENT TO BILL 16

THE BUDGET IMPLEMENTATION AND TAX
STATUTES AMENDMENT ACT, 2019

Moved by Ms. Fontaine

THAT Clause 19 of the Bill be replaced with the following:

19(1) Subsection 73(1) is amended by striking out "10%" wherever it occurs and substituting "5%".

19(2) Subsection 73(2) is amended in the description of E in the formula by striking out "50%" wherever it occurs and substituting "25%".

MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT AU PROJET DE LOI 16

LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2019 ET
MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS
LÉGISLATIVES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ

Motion de M^{me} Fontaine

Il est proposé que l'article 19 du projet de loi soit remplacé par ce qui suit :

19(1) Le paragraphe 73(1) est modifié par substitution, à « 10 % », à chaque occurrence, de « 5 % ».

19(2) La description de l'élément D de la formule du paragraphe 73(2) est modifiée par substitution, à « la moitié », à chaque occurrence, de « 25 % ».

MOTION

In Committee

AMENDMENT TO BILL 16

THE BUDGET IMPLEMENTATION AND TAX
STATUTES AMENDMENT ACT, 2019

Moved by Ms. Fontaine

THAT Clause 20 of the Bill is replaced with the following:

20(1) Subsection 74(1) is amended by striking out "10%" and substituting "5%".

20(2) Subsection 74(2) is amended in the formula by striking out "50%" and substituting "25%".

MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT AU PROJET DE LOI 16

LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2019 ET
MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS
LÉGISLATIVES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ

Motion de M^{me} Fontaine

Il est proposé que l'article 20 du projet de loi soit remplacé par ce qui suit :

20(1) Le paragraphe 74(1) est modifié par substitution, à « 10 % », de « 5 % ».

20(2) La formule du paragraphe 74(2) est modifiée par substitution, à « 50 % », de « 25 % ».